



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Saint Germain
bouclesdeseine
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Sommaire

- 03. Édito
- 04. L'Agglo en un clin d'œil
- 06. Le Bureau communautaire
- 08. Des moyens pour agir
- 10. 2025 en images

12.

UNE AGGLO
FACILITATRICE

18.

UNE AGGLO
CRÉATIVE

24.

UNE AGGLO
ATTRACTIVE

30.

UNE AGGLO
NATURE

34.

UNE AGGLO
RESPONSABLE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025 DE LA CASGBS

Directeur de la publication :

Pierre Fond

Réalisation :

CASGBS

Photos :

Damase_L, MarichDevise, Aoustin_J,
CCI_Paris_IDF, Pépinière de Bezons,
iXCampus, OTI, INGE_D, Atelier +1,
ONF, Desaux-Dumond Evelyne,
ADEME et CASGBS.

Conception :

tempsRéel

Impression :

Desbouis Grésil Montgeron

Imprimé sur papier recyclé

Juin 2026

Photo de couverture :

Voie verte de Bezons. Lire p. 17

- 42. Plan Climat
Nos réalisations en 2025



Édito

En 2025, la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine a maintenu avec constance l'ambition qui guidait son action depuis le début du mandat : améliorer concrètement le quotidien des habitants tout en œuvrant pour l'avenir du territoire.

Fin de mandat oblige, cette année a aussi marqué l'aboutissement d'un cycle de six années au service des 19 communes du territoire pour faire émerger des projets utiles, équilibrés et ancrés dans les réalités locales.

Cette dynamique s'est traduite par de nouvelles avancées dans l'ensemble des compétences de notre Agglomération, qui a notamment continué à investir pour faciliter les déplacements du quotidien, encourager des mobilités plus durables et accompagner les habitants dans la rénovation énergétique de leurs logements. Elle a également renouvelé son engagement en faveur des entreprises et des filières d'avenir qui participent au rayonnement de notre territoire.

Face aux incontournables défis environnementaux, l'Agglomération a également poursuivi la mise en œuvre de son Plan Climat et renforcé ses actions pour réduire les déchets, protéger les espaces naturels et améliorer la qualité des réseaux d'assainissement. Enfin, 2025 a confirmé l'importance d'une intercommunalité mobilisée pour accompagner les quartiers prioritaires, soutenir les initiatives locales et favoriser l'emploi.

Les actions présentées dans ces pages illustrent cet engagement quotidien de nos maires, élus communautaires, agents et partenaires institutionnels, économiques et associatifs pour construire un territoire facile à vivre, attractif et capable de répondre aux défis de demain.

Je vous en souhaite une excellente lecture.

Pierre FOND

Président de la Communauté d'agglomération
Saint Germain Boucles de Seine



L'Agglo en un clin d'œil

Le territoire

Située aux portes de la Métropole du Grand Paris, la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine (CASGBS) est un territoire de 341 547 habitants (INSEE 2022), répartis sur 19 communes : Aigremont, Bezons, Carrières-sur-Seine, Chambourcy, Chatou, Croissy-sur-Seine, Houilles, L'Étang-la-Ville, Le Mesnil-le-Roi, Le Pecq, Le Port-Marly, Le Vésinet, Louveciennes, Maisons-Laffitte, Mareil-Marly, Marly-le-Roi, Montesson, Saint-Germain-en-Laye et Sartrouville.

La CASGBS se situe à l'articulation des départements des Hauts-de-Seine, du Val d'Oise et des Yvelines, à proximité immédiate du quartier d'affaires de La Défense et des grandes agglomérations qui structurent l'ouest parisien : la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise à l'ouest et les Communautés d'agglomération Versailles Grand Parc et Saint-Quentin-en-Yvelines au sud, Val Parisis au nord et les établissements publics territoriaux Paris Ouest La Défense et Boucle Nord de Seine à l'est.

À 15 km du centre de la capitale, le territoire de la CASGBS offre aux particuliers et aux entreprises un cadre privilégié pour vivre et travailler, caractérisé par un urbanisme aéré et résidentiel et un paysage marqué par la Seine et les massifs forestiers de Saint-Germain et de Marly. Doté d'une bonne desserte en transports en commun, le territoire dispose en outre d'un niveau d'équipements très satisfaisant tout en étant peu soumis aux nuisances environnementales. Le patrimoine culturel et historique y est très riche.

La qualité de son environnement et l'offre commerciale variée font de la CASGBS un territoire d'exception en Île-de-France.

CHIFFRES-CLÉS

142 km²
de superficie, dont
59 % d'espaces ouverts
(forêts, Seine, etc.)

341 547 habitants

172 809 actifs*,
dont 47,5 % de cadres et chefs
d'entreprise (Région IDF : 37,1 %)

* Personnes ayant une activité professionnelle
(hors retraités et inactifs), y compris celles
en recherche d'emploi

95 040 emplois

28 877 entreprises

19
gares et stations

92 lignes de bus
(72 régulières, 15 scolaires, 4 de nuit
et 1 transport à la demande)

COMPÉTENCES ET INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

 Développement économique

 Aménagement de l'espace communautaire

 Habitat

 Transports et Mobilités

 Politique de la ville

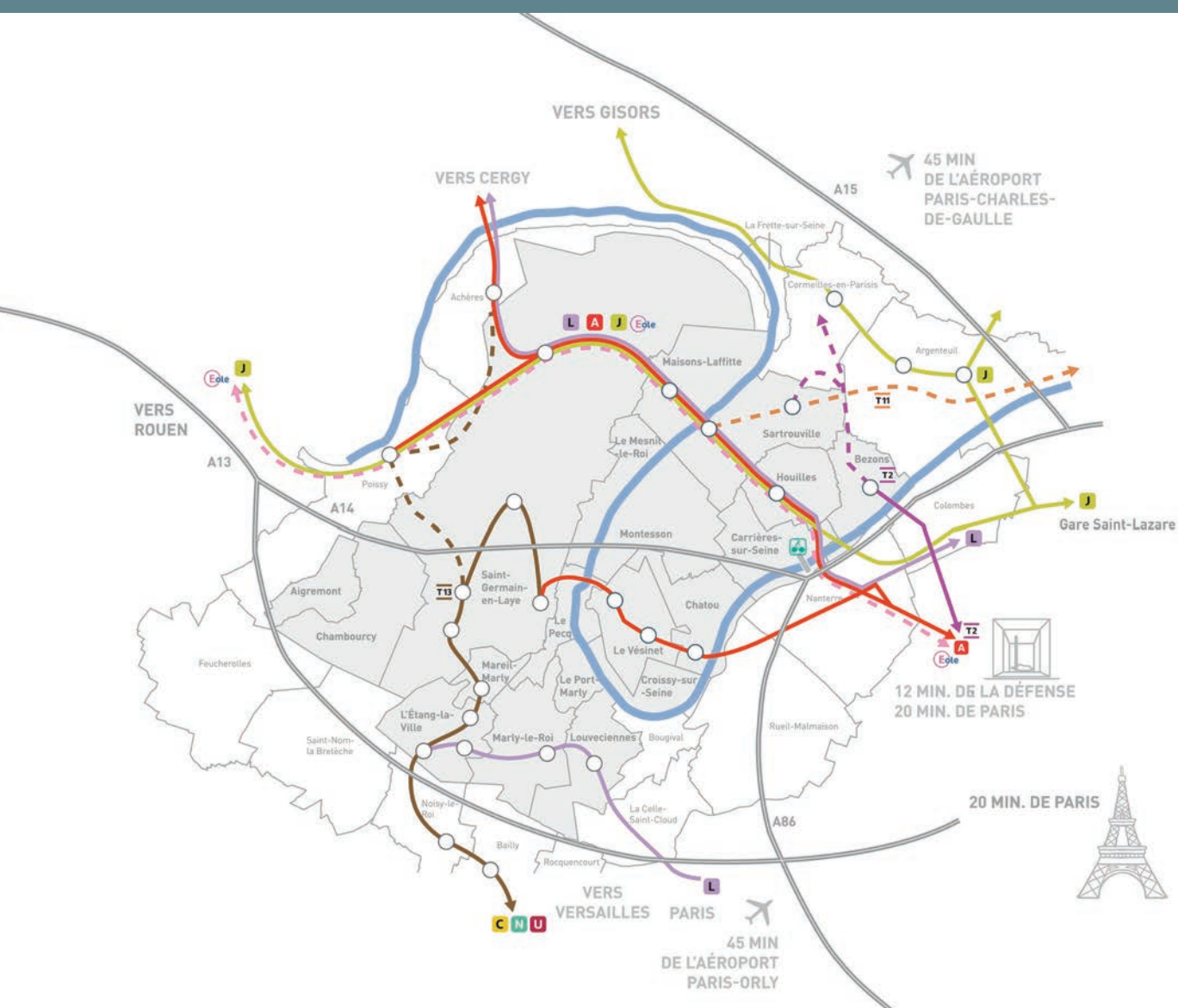
 Collecte et traitement des déchets des ménages

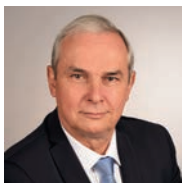
 Cycles de l'eau : eau potable, assainissement, eaux pluviales

 Voirie et parcs de stationnement d'intérêt communautaire

 Gestion d'équipement sportif d'intérêt communautaire

Retrouvez la liste exhaustive des compétences sur le site :
www.casgbs.fr rubrique Agglomération > Missions et compétences





Pierre FOND
Maire de Sartrouville
Président

Le bureau communautaire



Arnaud PERICARD
Maire de
Saint-Germain-en-Laye
1^{er} Vice-président
Eau et assainissement



Laurence BERNARD
Maire du Pecq
2^e Vice-présidente
Transports Ouest



Michèle GRELLIER
Maire de Chatou
3^e Vice-présidente
Communication
et relations citoyennes
(jusqu'au 4 novembre 2025)



Éric DUMOULIN
Maire de Chatou
3^e Vice-président
Finances et fiscalité
(à partir du 13 novembre 2025)



Jacques MYARD
Maire de Maisons-Laffitte
4^e Vice-président
Aménagement du territoire,
Urbanisme et Renouvellement urbain



Jean-Yves PERROT
Maire de Marly-le-Roi
5^e Vice-président
Environnement et
économie circulaire



Julien CHAMBON
Maire de Houilles
6^e Vice-président
Habitat, Logement et Gestion
des aires d'accueil



Jean-Roger DAVIN
Maire de Croissy-sur-Seine
7^e Vice-président
Transports Est



Pierre MORANGE
Maire de Chambourcy
8^e Vice-président
Attractivité, aide à l'implantation
et nouvelles filières



Arnaud de BOURROUSSE
Maire de Carrières-sur-Seine
9^e Vice-président
Attractivité, promotion des réseaux
d'entreprises et des pépinières



Marie-Dominique PARISOT
Maire de Louveciennes
10^e Vice-présidente
Développement touristique
et valorisation du patrimoine



Serge CASERIS
Maire de Mesnil-le-Roi
11^e Vice-président
Contractualisation et
soutien aux communes



Nicole BRISTOL
Maire de Montesson
12^e Vice-présidente
GEMAPI et Préservation
de la biodiversité



Bruno CORADETTI
Maire du Vésinet
13^e Vice-président
Mutualisation



Cédric PEMBA-MARINE
Maire de Port-Marly
14^e Vice-président
Ressources humaines
et affaires générales



Nessrine MENHAOUARA
Maire de Bezons
15^e Vice-présidente
Attractivité, Coopération
inter-départementale et NTIC



Daniel CORNALBA
Maire de L'Étang-la-Ville
1^{er} Conseiller communautaire
délégué Nature en ville et
Protection des forêts



Dominique LAFON
Maire de Mareil-Marly
2^e Conseiller communautaire
délégué Veille et coordination
sanitaire



Samuel BENOUDIZ
Maire d'Aigremont
Conseiller communautaire
(jusqu'au 5 juillet 2025)



Marie-Claude MÈGE
Maire d'Aigremont
3^e Conseillère communautaire
déléguée Protection et
valorisation des milieux ruraux
(à partir du 23 juillet 2025)

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DES INSTANCES

Conseil communautaire

- 91 conseillers
- Réuni 6 fois en 2025

Bureau communautaire

- 19 maires (1 Président, 15 Vice-présidents, 3 conseillers communautaires délégués)
- Réuni tous les 15 jours
- Les maires rendent compte des travaux des commissions

COMMISSIONS

• 7 commissions thématiques

Aménagement / Cycles de l'eau / Développement économique / Environnement / Finances et ressources / Habitat / Mobilités

Réunies en tant que de besoin, elles travaillent et rendent leur avis en amont des bureaux et conseils communautaires.

• 6 commissions obligatoires

CAO : commission d'appel d'offres, CMAPA : commission des marchés à procédure adaptée, CDSP : commission de délégation de service public, CCSPL : commission consultative des services publics locaux, CIA : commission intercommunale pour l'accessibilité, CLECT : commission locale d'évaluation des charges transférées.

• Communautés de travail

Suite à l'adoption du Projet de Territoire et du Plan Climat Air Territorial (PCAET), 3 communautés de travail ont été créées en 2024, associant partenaires institutionnels et associatifs : Forêt et nature en ville, Énergie, Économie circulaire et déchets.

Séminaire du Bureau communautaire

- Réuni en tant que de besoin, il travaille et rend un avis en amont des bureaux et conseils communautaires. Réuni une fois en 2025, pour un séminaire Développement économique.

Réunion des Directeurs généraux des services

- Réunie tous les 15 jours

Rencontres techniques thématiques et de formations

: Groupe de travail Santé en Boucles de Seine, Intercomm, Rencontres économiques des boucles de Seine...

CIRCUIT DES DÉCISIONS

Commissions thématiques

Elles rendent des avis



Bureau communautaire

Il procède aux arbitrages



Conseil communautaire

Il délibère

Une année de projets majeurs pour l'Agglo

En 2025, la CASGBS a poursuivi sa montée en puissance, renforçant ainsi son engagement au service du territoire avec des dépenses d'investissement plus que doublées, passant de 10,8 M€ en 2024 à 23,3 M€ en 2025.

Parmi les principaux projets concrétisés, l'aménagement des berges de Seine s'est achevé à Bezons et poursuivi au Mesnil-le-Roi, représentant un total de 5,3 M€.

2025 a marqué une avancée importante pour les mobilités et le transport, avec la livraison du pôle gare de Marly-le-Roi. L'Agglo a par ailleurs poursuivi son engagement en faveur des mobilités douces avec le début des travaux d'aménagements cyclables intégrés au réseau Vélo Île-de-France (VIF) à Bezons, Carrières-sur-Seine, Houilles et Sartrouville.

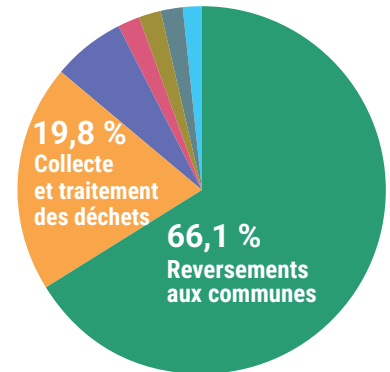
Les **recettes réelles d'investissement** se sont élevées à 10,55 M€, dont 4,4 M€ de subventions, le ratio de subventionnement (tous investissements confondus) atteignant ainsi 41,96 %.

Au cœur de l'action intercommunale, la solidarité territoriale constitue toujours une part prépondérante des **dépenses réelles de fonctionnement** avec 122,3 M€ reversés en 2025 sur un total de 184,8 M€, soit plus de 66 %. Le soutien aux communes représente à lui seul 109,9 M€, via notamment les attributions de compensation (104,4 M€) et la dotation de solidarité communautaire (5,5 M€). L'Agglo a également contribué à plusieurs fonds de péréquation, à hauteur de 12,4 M€.

Enfin, en 2025 les **recettes réelles de fonctionnement** se sont élevées à 198 M€, dont 115 M€ provenant de la fiscalité directe ou indirecte.

Dépenses de fonctionnement : 185 M€

Recettes : 198 M€



6,3 %
Mobilités

2 %
Eau potable/
GEMAPI

1,8 %
Développement
économique

1,8 %
Services
aux communes

Autres dépenses dont :
0,63 % Piscine intercommunale
0,43 % Habitat / Logement
0,38 % Assemblée
0,48 % Aménagement urbain

Un collectif agile et resserré au service des habitants et des communes

L'Agglo continue d'enregistrer une légère progression de ses effectifs : 68 agents en 2024, 72 agents et 2 apprentis en 2025.

Cette évolution accompagne le déploiement progressif de ses différentes compétences.

Dans une logique d'amélioration continue de la qualité du service rendu, la Direction générale a initié la mise en place de formations internes, tout en encourageant les parcours de formation individuels adaptés à chaque métier. Cette dynamique a renforcé la cohésion des équipes et permis à l'ensemble des agents de bénéficier d'au moins une action de formation,

individuelle ou collective, au cours de l'année.

L'Agglo actualise régulièrement son « livret de l'agent », conçu comme un guide pratique destiné à faciliter le quotidien professionnel de ses collaborateurs. Ce livret est accessible en ligne, tout comme l'ensemble des formulaires associés, regroupés dans une « boîte à outils ». Dans la continuité de la modernisation des outils et de l'amélioration du service rendu, la digitalisation des processus de gestion des ressources humaines (RH) se poursuit. Après la mise en service du coffre-fort numérique et du portail RH, la mise en place de la

Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences (GPEEC) a été finalisée. La démarche se poursuit désormais avec l'intégration envisagée de solutions d'évaluation et d'e-formation.

Par ailleurs, l'Agglo propose désormais à ses agents l'adhésion aux contrats de groupe du CIG Grande Couronne, couvrant les deux risques : santé et prévoyance. Enfin, elle dispose de son propre Comité social territorial (CST), qui poursuit ses travaux et se réunit au minimum deux fois par an afin d'émettre les avis nécessaires sur les sujets relevant du dialogue social.

Dépenses d'investissement : 23,3 M€

Recettes : 10,55 M€

43,95 % Aménagement urbain

24,5 % Mobilités

14,59 % Eau et Assainissement

6,64 % Logement et habitat

5,23 % Piscine

2,27 % Fonds de concours

2,26 % Ordures ménagères

0,56 %

• Administration générale

Communiquer pour...

Accompagner les expérimentations



Faciliter la pédagogie

« Tous Éco-Liés » est un programme d'animations pédagogiques de sensibilisation aux déchets élaboré par les animateurs de la CASGBS à destination des enseignants.



Kit de démarrage pour le compostage partagé en pied d'immeuble.



S'engager



Expliquer les chantiers d'envergure



Guider, décoder, soutenir



L'Appli Boucles_tri lancée le 1^{er} juin 2025

142 989 utilisations
entre le 1^{er} juin et le 31 décembre

11 891

abonnés à la newsletter La Com' Post
(+ 372 abonnés / 2024)

3 818
abonnés Facebook
(+ 4,55 % / 2024)

2 539
abonnés LinkedIn
(+ 17,9 % / 2024)
293 posts publiés

872
abonnés Instagram
(+ 10,93 % / 2024)



À Marly-le-Roi, un espace de compostage partagé à l'honneur

Le 12 avril, le site de compostage partagé de la résidence Le Verger à Marly-le-Roi a été labellisé « site vitrine » par le Réseau Compost Citoyen, une première pour l'Ouest parisien. Accompagné par l'Agglo depuis sa mise en place en 2019, il a déjà permis de détourner plus de 9 tonnes de déchets alimentaires des circuits traditionnels.



Nouvelle adresse saint-germanoise pour l'Office de Tourisme Intercommunal

Le 13 mai, Marie-Dominique Parisot, Vice-présidente de la CASGBS en charge du Développement touristique et de la Valorisation du patrimoine, a inauguré la nouvelle adresse de l'Office de Tourisme Intercommunal Saint Germain Boucles de Seine à Saint-Germain-en-Laye, aux côtés notamment de Priscille Peugeot, Présidente de l'OTI et de nombreux élus. (lire p.29)

Le Foodtruck des Alouettes de retour à Carrières-sur-Seine

Le foodtruck solidaire soutenu par l'Agglo dans le cadre de la Cité de l'emploi a repris ses quartiers d'été à Carrières-sur-Seine, du 14 avril au 4 juillet. Depuis 2023, quatre cheffes y proposent des plats faits maison tout en se formant et testant leur projet professionnel. (lire p.27)



À Bezons, la voie verte inaugurée

Le 27 juin, l'Agglo et ses partenaires ont inauguré la voie verte de Bezons, en présence notamment de Pierre Fond, Président de la CASGBS, de Nessrine Menhaouara, Maire de Bezons et de Pierre Bédier, Président du Département des Yvelines. Cet aménagement offre le long de la Seine un parcours sécurisé et paysager pour les mobilités douces et les loisirs de plein air. (lire p.17)

Parcours ACT'Yv : les entreprises s'engagent

Le 8 octobre, entreprises et partenaires du territoire avaient rendez-vous à Saint-Germain-en-Laye, pour la soirée de lancement du parcours ACT'Yv. Soutenu par l'Agglo et financé par l'ADEME, ce programme déployé par le Quai des Possibles accompagne douze entreprises vers un objectif commun : réduire leur empreinte carbone.



Une navette électrique à Houilles et Carrières-sur-Seine

L'Agglo a lancé le 4 novembre une expérimentation de navettes 100 % électriques entre Houilles et Carrières-sur-Seine. Cette solution de proximité facilite les déplacements en reliant les quartiers du Tonkin, Colombier, Réveil-Matin et Printemps au centre-ville. (lire p.17)



Entrepreneuriat au féminin : nouvelle édition à Bezons

La 2^e édition de cet événement dédié aux entrepreneures et porteuses de projet s'est tenue le 4 décembre à la pépinière de Bezons, en présence de Nessrine Menhaouara, Maire de Bezons et Vice-présidente en charge de l'Attractivité, de la Coopération inter-départementale et des NTIC et d'Arnaud de Bourrousse, Vice-président en charge de l'Attractivité, de la Promotion des réseaux d'entreprises et des Pépinières. (lire p.20)



Aigremont : la liaison cyclable inaugurée

Finalisé fin 2024, l'aménagement cyclable du chemin de la Marnière à Aigremont a été inauguré le 29 avril en présence de nombreux élus, parmi lesquels Pierre Fond, Président de la CASGBS et Pierre Bédier, Président du Département des Yvelines. Cette piste permet d'assurer une continuité cyclable sécurisée entre Aigremont et Chambourcy, ainsi que vers Poissy.



L'Agglo adopte son Plan de Réduction des déchets

Le 22 mai, le Conseil Communautaire a adopté son Plan de Réduction des déchets pour les six prochaines années. Ce document stratégique inscrit les engagements de l'Agglo pour la réduction de son impact sur l'environnement et l'amélioration de la qualité de vie de l'ensemble de ses habitants. (lire p.36)



La communauté de travail Énergie à l'œuvre

Le 12 juin, l'Agglo a réuni les membres de la communauté de travail Énergie, dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan Climat. Cette rencontre était dédiée au développement de l'énergie solaire et intégrait un atelier collaboratif autour des énergies renouvelables. (lire p.32)



Houilles au rendez-vous de la rénovation énergétique et de l'habitat durable

Le Forum de la rénovation énergétique et de l'habitat durable, organisé par l'Agglo pour la 2^e année consécutive, a réuni plus de 200 visiteurs le 11 octobre au Dôme de Houilles.

Au programme, des rencontres avec des experts de la rénovation et un focus sur l'adaptation du logement pour le maintien à domicile. (lire p.38)



Logement : 55 acteurs réunis en Conférence Intercommunale

Coprésidée par Marc Tschiggfrey, Préfet délégué pour l'égalité des chances dans les Yvelines et Julien Chambon, Vice-président de la CASGBS en charge de l'Habitat, du Logement et de la Gestion des aires d'accueil, la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) organisée par l'Agglo a réuni 55 participants, le 28 novembre. (lire p.28)



Former pour mieux accompagner en santé mentale

À l'initiative des élus du Groupe de travail Santé intercommunal, l'Agglo organise depuis fin 2025 des formations « Premiers secours en santé mentale » à destination des communes du territoire. Objectif : repérer les signaux d'alerte et mieux accompagner les personnes en difficulté. 35 personnes ont participé aux 2 premières sessions en 2025.



UNE AGGLO **FACILITATRICE**



**AGIR
CONCRÈTEMENT
POUR SIMPLIFIER
LE QUOTIDIEN**



Déchets : un nouveau service pratique pour les habitants

Afin de faciliter la gestion des déchets sur le territoire et d'améliorer la connaissance des habitants en matière de prévention, de services et d'équipements de collecte, l'Agglo a mis à leur disposition, début 2025, un module de gestion personnalisé, accessible sur www.casgbs.fr et sur les sites des communes.

En juin, ce service a été décliné en une solution mobile simple et complète, l'appli Boucles_Tri.

Cet outil centralise toutes les informations essentielles à la gestion de ses déchets, de manière personnalisée selon son lieu d'habitation : calendrier des collectes, géolocalisation des divers points d'apport, informations pratiques sur les déchetteries, accompagnement au compostage de proximité, etc.

Les usagers peuvent également paramétrer des notifications de rappel pour sortir leurs bacs au bon moment.



142 989

utilisations de l'appli
Boucles_Tri entre le
1^{er} juin et le 31 décembre

Vélos et trottinettes électriques en libre-service : testés et approuvés

Suite au succès de l'expérimentation de trois ans qui visait à développer une offre de vélos et trottinettes électriques sur le territoire, l'Agglo a relancé en mai un nouvel Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) afin de pérenniser ce service. Le 21 juillet, l'opérateur Lime, choisi à l'issue de la consultation, a déployé une flotte de 1 000 véhicules sur 245 emplacements, répartis sur 16 villes du territoire.

Ce dispositif de micromobilité, inscrit au Plan Climat de l'Agglo, a pour objectif de permettre aux habitants et usagers du territoire de faire le « dernier km » entre les transports en commun et leur domicile.



Des pôles gares attractifs pour renforcer l'usage des transports en commun

En 2025, l'Agglo, avec le soutien d'Île-de-France Mobilités, a poursuivi le réaménagement des pôles gares du territoire. L'objectif est d'améliorer les accès à pied, à vélo et en bus et d'offrir un espace public plus agréable et plus pratique pour tous les usagers. Dans ce cadre, les travaux du pôle gare de Marly-le-Roi, entamés fin 2024, se sont achevés en fin d'année. Parallèlement, se sont poursuivies les études pour les pôles gares de Maisons-Laffitte, Sartrouville et Houilles/ Carrières-sur-Seine.



À Marly-le-Roi, un nouveau pôle gare pour des déplacements plus fluides

Autour de la gare de Marly-le-Roi, l'Agglo a repensé l'organisation des déplacements afin de mieux partager l'espace entre bus, piétons, cyclistes et voitures. Un nouveau « pôle bus » regroupe désormais plusieurs lignes du même côté de la gare et offre des arrêts plus spacieux et équipés d'abris voyageurs. Les cheminements piétons ont été sécurisés, les trottoirs élargis et des zones apaisées à 30 km/h ont été créées dans les rues voisines. Le stationnement vélo a également été renforcé avec 80 places au total, dont 40 sécurisées. Enfin, un parvis arboré de 1 500 m² a été aménagé devant la gare, créant un espace plus agréable, végétalisé et accessible pour les usagers et les habitants. Le montant des travaux s'élevait à 3,3 M€, financé à 63 % par Île-de-France Mobilités, 34 % par la CASGBS et 2 % par la Ville de Marly-le-Roi.

Véhicules en libre-service : de nouvelles villes ont rejoint l'expérimentation

Suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé fin 2023 pour tester la pertinence d'une offre de location de véhicules en autopartage sur le territoire, l'Agglo et l'opérateur Getaround avaient progressivement déployé le service en 2024 dans les premières villes volontaires. Ce dispositif qui vise à faciliter les déplacements des habitants et usagers et à réduire leur impact environnemental en proposant une alternative à la seconde voiture au sein des foyers. En 2025, il s'est étendu : les villes d'Aigremont, Mareil-Marly, Le Mesnil-le-Roi, L'Étang-la-Ville et Montesson ont rejoint celles de Bezons, Carrières-sur-Seine, Chatou, Croissy-sur-Seine, Houilles, Le Pecq, Le Vésinet, Louveciennes, Maisons-Laffitte, Marly-le-Roi et Saint-Germain-en-Laye.

1 337
locations
en 2025



Réseau Vélo Île-de-France - VIF Deux nouveaux chantiers démarrés en 2025



Entre la passerelle Eole et la gare de Houilles/ Carrières-sur-Seine

Les travaux de ce nouvel aménagement cyclable entre la passerelle Eole et la gare de Houilles/Carrières-sur-Seine ont débuté en mars. Long d'environ 1,2 km, il s'inscrit dans la ligne V4 du réseau Vélo Île-de-France qui va de Cergy-Pontoise à Marne-la-Vallée Chessy en passant par Paris.

L'aménagement intègre une piste cyclable à double sens de 3,50 m le long de la rue de la Pâturée à Carrières-sur-Seine et une vélorue* rue Pierre Curie, à Carrières-sur-Seine et Houilles. Les travaux ont également permis de créer un trottoir accessible, de réorganiser le stationnement avec des zones pavées drainantes, de planter des arbres et d'adapter les accès aux entreprises du secteur. Des dispositifs spécifiques ont été mis en place aux carrefours à feux afin de sécuriser la traversée des cyclistes.

** Une vélorue est une voie ou une section de voie, généralement étroite et où le trafic motorisé est faible. Les cyclistes y sont prioritaires et les véhicules autorisés à circuler sur la même emprise, mais avec certaines contraintes et notamment une vitesse limitée.*



Entre les gares de Houilles/ Carrières-sur-Seine et de Sartrouville

Les travaux de ce nouvel aménagement cyclable le long de la voie ferroviaire du RER A et de la ligne Paris Saint-Lazare, entre les gares de Houilles/Carrières-sur-Seine et de Sartrouville, ont débuté en octobre avec la réalisation de la partie oivilloise sur 1,3 km : création de pistes cyclables à double sens le long des rues Robespierre et de la Paix, élargissement de certains trottoirs et réorganisation du stationnement avec des zones pavées drainantes. Le projet se poursuivra à partir de l'été 2026 sur les rues de la paix et Turgot à Sartrouville. À terme, cet aménagement s'étendra sur environ 3 km et s'inscrira dans la ligne V4 du réseau Vélo Île-de-France.



Des services vélo pour encourager la pratique au quotidien

Dans le cadre de son Plan Vélo 2019-2026, l'Agglo poursuit l'organisation d'ateliers pour développer la culture du vélo sur le territoire et former les usagers à une pratique plus sûre, en partenariat avec Solicycle, association de réinsertion par le travail.

Cette année, 17 ateliers de réparation et marquage vélo ont rassemblé plus de 300 personnes sur le territoire. Parallèlement, 70 vélos d'occasion ont trouvé acquéreur lors de la bourse qui a eu lieu le 15 mars à Carrières-sur-Seine.

Une nouvelle voie verte entre **Carrières-sur-Seine** et **Bezons**

Dans le cadre de son Plan Vélo 2019-2026, l'Agglo a livré en juin les travaux d'aménagement d'une voie verte partagée entre piétons et cyclistes. Inscrite aux Schémas Directeurs Véloroutes Voies Vertes des Yvelines et du Val-d'Oise, celle-ci s'étire sur plus de 2 km le long des berges, depuis la passerelle Eole à Carrières-sur-Seine jusqu'au pont de Bezons.

L'itinéraire, conçu dans le respect du milieu naturel, préserve les espaces végétalisés et favorise la biodiversité grâce à des aménagements adaptés (revêtements perméables, nichoirs, hôtels à insectes).

Des espaces de détente,
un parcours sportif,
un éclairage intelligent et
des dispositifs de sécurité
complètent cet aménagement
dédié aux mobilités douces.



Réseau de bus : **faire évoluer l'offre dans un contexte difficile**



Dans un contexte de dégradation du service de bus observé en 2025, l'Agglo, en lien avec Île-de-France Mobilités et les communes, s'est mobilisée pour défendre un service public de transport fiable, identifier des solutions et améliorer progressivement la qualité du réseau.

Malgré ces difficultés, plusieurs évolutions ont eu lieu cette année, visant à améliorer le maillage du territoire, à réduire les zones dépourvues de transports en commun et à mieux accompagner les dynamiques de développement de l'agglomération : création d'une ligne de bus à la demande (Aigremont) et des lignes 25 et 26 (Sartrouville), restructuration des lignes 6 et 12 (Maisons-Laffitte et Le Mesnil-le-Roi), renforcement de l'offre en heures creuses sur les lignes 20 (Le Vésinet) et 2 (Maisons-Laffitte), élargissement de l'amplitude de la ligne 2 (Maisons-Laffitte), extension des jours de fonctionnement de la ligne N (Houilles) et création de 12 nouveaux quais bus sur le territoire.

Parallèlement, une nouvelle expérimentation de navette électrique a été lancée à Houilles et Carrières-sur-Seine.

BUS

6

12

Maisons-Laffitte
Le Mesnil-le-Roi

A PARTIR DU
1^{ER} SEPTEMBRE
2025

VOTRE QUOTIDIEN ÉVOLUE.

VOS LIGNES AUSSI.

Itinéraire
simplifié

Bus
supplémentaires

Horaires
étendus

+ 13 départs le week-end sur la ligne 12





PLAN ET HORAIRES



Saint Germain
boudesville

île de France
mobilités

UNE AGGLO CRÉATIVE



METTRE EN RÉSEAU POUR FAIRE FRUCTIFIER LES INITIATIVES & CATALYSER LES INNOVATIONS



Deuxième édition de l'évènement **Entrepreneuriat au féminin**



Après le succès de la première édition en 2024, l'Agglo a poursuivi son engagement en faveur de l'entrepreneuriat des femmes, en organisant la deuxième édition de l'évènement Entrepreneuriat au féminin, le 4 décembre à la pépinière de Bezons. Cet évènement s'adressait à la fois aux femmes ayant déjà créé leur entreprise et à celles portant un projet non encore formalisé. Deux tables rondes étaient proposées : « booster son activité avec l'intelligence artificielle et les réseaux sociaux » et « trouver les bons financements ». L'objectif de cette manifestation est d'aider les créatrices d'entreprise à sécuriser leur parcours entrepreneurial et à surmonter les freins spécifiques qu'elles peuvent rencontrer (accès aux financements, freins psychologiques...). Pour répondre à ces enjeux, des experts de l'accompagnement des entreprises et des femmes entrepreneurs sont intervenus pour donner des conseils concrets et partager des retours d'expérience.

Plus de **120**
participantes accueillies



Accompagnement des créateurs d'entreprise **au sein de la pépinière de Bezons**

Au sein de la pépinière de Bezons, l'Agglo propose depuis plus de dix ans aux jeunes entreprises en création ou en croissance un service d'accompagnement sur mesure, un hébergement temporaire à loyer modéré et bail flexible, divers services dédiés et des événements variés : 8 ateliers, une conférence, un évènement grand public, 5 moments conviviaux et 3 rendez-vous avec des partenaires ont ainsi été organisés en 2025. Une entreprise accompagnée ayant trois fois plus de chance d'être encore en activité après trois ans qu'une entreprise isolée, cet accompagnement a pour but de les aider à se lancer, à se développer et à réussir leur projet.



90 %
de taux d'occupation
en 2025

Observatoire du commerce : **un outil de pilotage pour les élus**

Depuis 2017, l'Agglo a mis en place un observatoire du commerce alimenté par des données issues de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Yvelines. Celui-ci repose sur une exploration de la vacance des locaux commerciaux et sur une enquête téléphonique, permettant de détailler les lieux de consommation des habitants et leur ville d'origine. En analysant les tendances nationales et leurs répercussions locales par secteur (alimentation, services à la personne, automobile...), l'observatoire offre aux élus et aux managers de commerce des villes une vision contextualisée de leurs centres-villes et des flux de consommation, qui les aide à anticiper les évolutions du secteur.

L'édition réalisée en 2025 a notamment mis en lumière la fragilité du secteur de l'habillement face à l'essor du commerce en ligne, qui pèse de plus en plus dans le panier moyen des habitants du territoire.



Premières promotions **du projet Photon Hub avec iXcampus**



Depuis 2021, l'Agglo est partenaire d'iXcampus, lieu dédié à l'innovation technologique dans le secteur de la photonique (sciences et usages de la lumière), situé à Saint-Germain-en-Laye.

Dans ce cadre, elle apporte son expertise sur le volet entrepreneurial et finance Photon Hub, un programme d'accélération au développement pour les start-ups de la photonique. Les deux premières promotions rassemblent déjà 15 entreprises dans trois grands domaines d'application : la conception de puces photoniques pour l'ordinateur du futur, les capteurs et l'instrumentation, l'imagerie médicale et la santé.

D'ici cinq ans, une trentaine d'entreprises de pointe devrait émerger et créer de véritables débouchés économiques pour la filière avec de nombreuses applications (télécommunications, capteurs, lasers, diagnostics et traitements médicaux, robotique...), permettant également de renforcer la position de leader d'iXcampus et du territoire des boucles de Seine sur cette thématique.

Dynamisation du tourisme fluvial avec le programme SPôTT

Sous l'égide de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Yvelines, le collectif SPôTT* Seine Aval rassemble depuis 2017 les territoires traversés par la Seine, des Yvelines à la Normandie, avec pour objectif le développement de l'attractivité touristique de la Seine. Membre fondateur de ce collectif, l'Agglo finance et participe activement avec l'Office de Tourisme Intercommunal aux travaux et projets.

En 2025, deux études ont été finalisées sur les attentes des promeneurs des berges de Seine et sur l'équipement des haltes fluviales. Plusieurs animations ont eu lieu autour des 150 ans de l'Impressionnisme en partenariat avec 95 restaurants, et deux voyages de presse ont été organisés avec des influenceurs et des journalistes, pour présenter l'offre culturelle et ludique de l'Agglo.

* Structuration des Pôles Touristiques Territoriaux



Poursuite de l'expérimentation touristique en réalité augmentée à Monte-Cristo



Plus de

10 000

connexions en 2025

En 2024 et 2025, les visiteurs du château de Monte-Cristo ont eu l'opportunité de participer à une expérimentation touristique mettant en scène Alexandre Dumas, à travers une rencontre interactive et immersive via l'écran de leur téléphone, à 360 degrés et en superposition parfaite avec l'environnement réel. Gratuit pour les visiteurs, le dispositif a été imaginé, piloté et financé par l'Agglo, en lien avec UNILYS, le syndicat qui assure la gestion du Château de Monte-Cristo et avec l'agence d'innovation territoriale Paris&Co, mandatée par Atout France, agence nationale du tourisme.

Cette solution permet à la fois d'améliorer l'expérience de visite, de récolter des données sur les visiteurs et de faciliter les démarches de promotion et de communication. Le Château a donc décidé de prolonger son partenariat avec The Overlap Factory, la startup qui a développé le dispositif, pour les deux prochaines années.

Réduction des pollutions en Seine : des solutions innovantes

Atout majeur du territoire, la Seine connaît toutefois une pression croissante des activités humaines, qui tend à dégrader la qualité de son eau. Face à ce constat, l'Agglo a fait appel en 2023 à Paris&Co, agence d'innovation territoriale, pour lancer un appel à projets visant à identifier et expérimenter des solutions innovantes pour réduire ces impacts. Suite à cela, deux d'entre elles ont été testées en 2024 : des paniers récupérateurs de particules en plastique sur les stades Charles Finaltéri à Chatou et de la Colline à Saint-Germain-en-Laye, et des paniers récupérateurs de déchets sur des avaloirs d'eaux pluviales à Marly-le-Roi.

En 2025, un suivi précis des dispositifs a été mis en place à Chatou et Saint-Germain-en-Laye, validant la pertinence de cette solution qui permet aux plastiques d'être retenus avant leur entrée dans les réseaux, évitant leur fragmentation en microplastiques et réduisant ainsi la charge polluante vers la Seine.

À Marly-le-Roi, des tests techniques ont été réalisés, mettant en lumière des contraintes importantes dues à l'enchevêtrement des réseaux souterrains, qui rendent impossible l'implantation de ces dispositifs. D'autres lieux d'implantation sont donc en cours de définition.



62 kg

de déchets collectés
à Chatou et Saint-
Germain-en-Laye

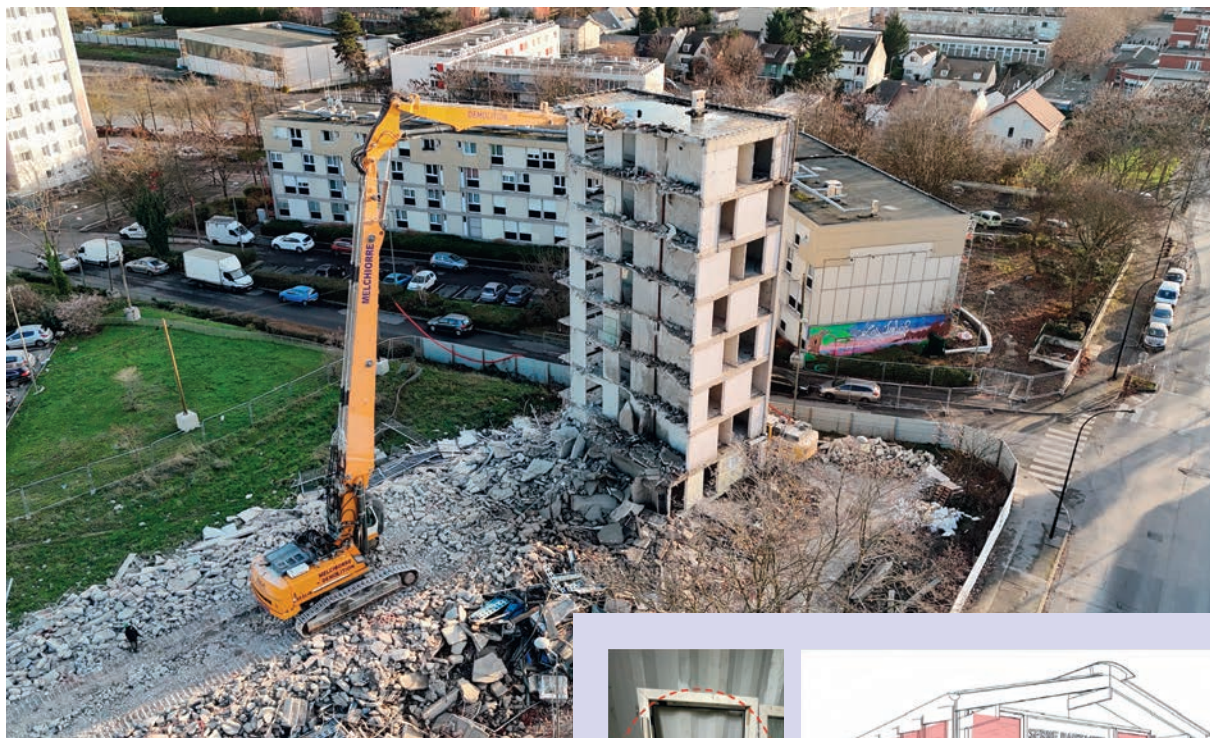
UNE AGGLO **ATTRACTIVE**



**CULTIVER UN CADRE
D'EXCEPTION**
POUR VIVRE, TRAVAILLER
ET SE DIVERTIR



Renouvellement urbain : des quartiers en mutation



En 2025, la mutation du quartier des Indes à Sartrouville s'est poursuivie dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).

La démolition du bâtiment 10 (131 logements), engagée au mois de mars, permettra de laisser place début 2026 à quatre lots de constructions.

En parallèle, le relogement des ménages du bâtiment 12 continue, avec une finalisation attendue en 2026. L'année a également permis de conclure une étude de programmation urbaine destinée à identifier les besoins en commerces, services et équipements dans le quartier.

L'Agglo accompagne étroitement ces opérations aux côtés de la ville de Sartrouville et du bailleur social 1001 Vies Habitat.



Des innovations environnementales avec le programme ANRU+

En articulation avec le programme de rénovation urbaine du quartier des Indes, l'Agglo pilote le Programme d'Investissement d'Avenir ANRU+ avec l'ANRU, la Banque des Territoires, 1001 Vies Habitat et Bouygues Immobilier. Ce projet vise à expérimenter des solutions innovantes pour réduire l'impact environnemental des chantiers et améliorer le cadre de vie et l'animation du quartier.

En 2025, son déploiement s'est poursuivi avec plusieurs actions : déconstruction sélective des bâtiments pour recycler ou réemployer les matériaux, projet d'une plateforme de réemploi, expérimentation d'une solution de béton bas carbone, système de recyclage des eaux grises et serre pédagogique en matériaux de réemploi.



Mise en œuvre du Contrat de ville « **Engagements Quartiers 2030** »

En 2024, l'Agglo a signé son nouveau Contrat de ville incluant les cinq Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) du territoire. Construit avec l'État et les villes de Bezons, Carrières-sur-Seine et Sartrouville, ce contrat est conclu pour six ans et fixe les priorités pour améliorer durablement le cadre de vie dans ces quartiers : garantir la réussite éducative, faciliter l'accès à l'emploi, renforcer la sécurité, lutter contre l'isolement des anciens et familles monoparentales, tout en accompagnant la transition écologique. Dans ce cadre, elle élabore chaque année une programmation annuelle d'actions financée avec les préfetures et les villes.

En 2025, 785 000 € de subventions ont été répartis de la façon suivante : parentalité et réussite éducative (44 %), tranquillité et cohésion (32 %), emploi, insertion et soutien à l'entrepreneuriat (18 %), transition écologique et santé (5 %), ingénierie (1 %).

L'Agglo suit et évalue également les actions mises en place par les bailleurs sociaux, notamment par le biais de « diagnostics en marchant », qui consistent à arpenter le territoire à pied avec différents acteurs pour mettre en relief ses points forts et difficultés et élaborer des propositions d'amélioration (notre photo).

CitésLab, un engagement pour l'entrepreneuriat dans les quartiers

Dans le cadre du Contrat de Ville « Engagements Quartiers 2030 », l'Agglo déploie depuis le mois de juin le dispositif CitéLab, destiné à favoriser l'entrepreneuriat sur les cinq quartiers prioritaires du territoire. Opéré par l'association Initiative 95/78 via une convention de trois ans et co-financé par l'Agglo et Bpifrance, ce projet vise à repérer, orienter et accompagner 100 porteurs de projets par an, dont 70 % issus des quartiers prioritaires.



Cité de l'Emploi : un bilan positif et des perspectives durables

Entre 2021 et 2025, l'Agglo a coordonné le dispositif « Cité de l'Emploi » dans les quartiers prioritaires de Carrières-sur-Seine et Sartrouville, avec le soutien de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et en collaboration avec le service public de l'emploi, la préfeture et les villes. L'objectif de cette expérimentation était de favoriser l'accès à l'emploi et à l'entrepreneuriat pour les habitants, en particulier les femmes et demandeurs d'emploi de longue durée.

En quatre ans, 750 habitants ont bénéficié d'actions sur-mesure : découverte des métiers, accompagnement vers l'emploi ou la formation, soutien à l'entrepreneuriat ou encore projets éducatifs et culturels. Ce succès ouvre désormais la voie à une pérennisation des projets les plus porteurs, qui seront directement intégrés à la programmation du nouveau Contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 ».



Logement social : **une conférence pour mieux coordonner**

Coprésidée par le Vice-président de l'Agglo et le Préfet des Yvelines, la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) a réuni 55 participants dans les locaux de la CASGBS, le 28 novembre.

À cette occasion, le bilan 2024 des demandes et attributions de logements sociaux a été présenté aux participants et une table ronde s'est penchée sur le parcours des locataires du parc social (mutation, accession abordable à la propriété...).



1 540

attributions de logement social
pour 19 337 demandes

Accueil des gens du voyage : **garantir des conditions de vie dignes et sécurisées**



114

places réparties
sur le territoire

En 2025, l'Agglo a poursuivi son engagement en faveur d'un accueil adapté des gens du voyage, à travers la gestion de ses aires d'accueil et terrains familiaux situés à Bezons, Chatou, Montesson et Saint-Germain-en-Laye.

Cette compétence répond à plusieurs objectifs : garantir des conditions de vie dignes et sécurisées et prévenir les installations illicites, dans le respect des obligations réglementaires.

En lien avec le prestataire chargé de l'exploitation des sites, l'Agglo assure l'ensemble des missions liées à ces équipements, de leur aménagement à leur gestion quotidienne, en passant par leur entretien et leur modernisation.

Tourisme :

un accueil renouvelé et accessible à tous

Un nouvel Office de Tourisme au cœur de Saint-Germain-en-Laye

Le 13 mai, l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) a inauguré un nouveau lieu d'accueil au 22 rue du Vieil Abreuvoir à Saint-Germain-en-Laye.

Cet espace de caractère constitue un point d'entrée privilégié pour les visiteurs comme pour les habitants, en quête d'idées de sorties et de découvertes. Ce nouvel équipement s'inscrit dans la stratégie touristique définie en 2023, tournée vers le tourisme de proximité et les publics franciliens.

Informations pratiques, suggestions d'itinéraires, conseils personnalisés ou réservations de visites guidées : une large gamme de services est proposée pour valoriser le patrimoine culturel, naturel et historique du territoire. L'Agglo soutient cette dynamique à travers une subvention annuelle de 150 000 € et le reversement intégral du montant de la taxe de séjour.

Une reconnaissance forte en faveur de l'accessibilité

En novembre, l'Office de Tourisme a également franchi une étape majeure en obtenant le label d'État Tourisme & Handicap, dédié à l'accessibilité touristique, pour les quatre types de handicap (auditif, moteur, mental et visuel). Accompagnée par plusieurs partenaires, la démarche a permis de former les équipes à l'accueil des personnes en situation de handicap et de mettre en place de nombreux aménagements et outils. Au-delà de ses propres actions, l'Office joue désormais également un rôle moteur en accompagnant les acteurs du territoire dans l'amélioration de leur accessibilité.



Parc d'activité : une étape clé franchie

Le projet d'aménagement de la ZAC des Trembleaux II à Sartrouville, qui a pour objet d'accueillir des activités économiques sur 6,5 ha de terrain, s'est poursuivi en 2025. Le conseil communautaire a notamment approuvé en décembre le recours à une procédure de déclaration d'utilité publique (DUP) qui doit permettre à l'Agglo d'acquérir les parcelles nécessaires à la réalisation du projet. Les enjeux de ce projet ambitieux sont multiples : créer un contexte favorable au fonctionnement et au maintien des activités économiques existantes sur le site, préserver les emplois et en créer de nouveaux et réaliser un aménagement harmonieux et respectueux de l'environnement, intégrant les entreprises déjà présentes.

UNE AGGLO **NATURE**



PRÉSERVER NOS PAYSAGES



Convention avec l'ONF : mise en œuvre d'un plan d'actions ambitieux

En 2024, l'Agglo a signé avec l'Office National des Forêts (ONF) un programme partenarial sur 4 ans, afin de préserver et valoriser la biodiversité des massifs de Marly et de Saint-Germain. Inscrite dans le Plan Climat, cette convention porte sur la restauration des milieux humides et ouverts, des écosystèmes riches en biodiversité mais fragiles.

Cette année, dans la continuité de ce partenariat, d'importants travaux de préservation ont été menés. Un travail d'identification et de cartographie de la faune et de la flore de 16 mares a été réalisé à Saint-Germain, tandis qu'à Marly, 40 mares font progressivement l'objet d'un suivi écologique, grâce à l'ADN environnemental (prélèvements d'eau permettant d'identifier la présence d'espèces sans observation directe). À l'Étang du Corra, des clôtures ont été posées pour limiter l'érosion des berges et des mobiliers urbains ont été retirés afin de favoriser un fonctionnement plus naturel du site. En parallèle, la châtaigneraie historique de Marly a été restaurée et mise en valeur.

Enfin, les milieux ouverts ont été entretenus de manière à préserver la biodiversité spécifique qui s'y développe (fauchage tardif, lutte contre les espèces envahissantes).



150 000 € engagés en 2025 sur les 400 000 € prévus

Des espèces rares de retour dans nos forêts

Grâce à cette gestion forestière ambitieuse, conciliant préservation de la biodiversité et accueil du public, les inventaires naturalistes réalisés en 2025 confirment une biodiversité remarquable : des espèces rares d'amphibiens comme l'alyte accoucheur ont été repérés sur le massif de Saint-Germain et le triton alpestre, la salamandre tachetée et le triton crêté sur le massif de Marly.

Des communautés de travail collaboratives dans le cadre du Plan Climat

Cette année, l'Agglo a poursuivi l'organisation de communautés de travail réunissant partenaires institutionnels et acteurs associatifs, réunissant plus de 80 participants.

Articulées autour de trois grandes thématiques : Forêt et nature en ville, Énergie, Déchets et économie circulaire, ces communautés visent à dépasser le cadre de la planification pour faire du Plan Climat un outil de mobilisation collective, favorisant la coopération entre les acteurs.



Entre janvier et juin, cinq rencontres ont eu lieu, dont une rencontre « intercommunautés » le 24 juin, pensée comme un bilan d'étape deux ans après l'adoption du Plan Climat (actions en progression, initiatives prometteuses et champs d'action à renforcer). Des ateliers collaboratifs ont également permis d'étudier des solutions concrètes, telles que le développement de ressourceries ou la distribution de récupérateurs d'eau de pluie, tout en identifiant les freins et conditions de réussite.

Concrétisation des premières expérimentations « Nature en Ville »

Dans le cadre de son Plan Climat, l'Agglo accompagne les communes dans le développement de projets de végétalisation ou de renaturation, notamment par le biais du dispositif « Nature en ville ».

Après une phase d'identification des lieux, d'élaboration d'un cahier des charges et de recherche de subventions en 2024, cette ambition s'est concrétisée cette année avec la réalisation des 10 premières expérimentations sur les 18 projets prévus : trois cours d'écoles « oasis » à Chatou, Le Pecq et Marly-le-Roi, deux rues végétalisées à Croissy-sur-Seine et Maisons-Laffitte, deux plantations d'espaces verts au Mesnil-le-Roi et à Sartrouville, deux places désimperméabilisées à Carrières-sur-Seine et Saint-Germain-en-Laye et un jardin partagé au Vésinet, pour un total de 2,2 M€ de travaux, financés à hauteur de 285 000 € par l'Agglo.



11 400 m²

d'espaces
désimperméabilisés
ou végétalisés

80

arbres plantés



Cours "oasis" à l'école Jean Rostand de Chatou

Une expérimentation innovante pour la rénovation énergétique des bâtiments publics

Depuis 2023, l'Agglo aide les communes volontaires à accélérer la rénovation énergétique de leurs bâtiments publics, qui représentent 75 % de leurs émissions de CO₂. À Chatou, Carrières-sur-Seine et L'Étang-la-Ville, elle a ainsi déployé la solution numérique Lowit sur 39 sites. Celle-ci permet de réaliser des scénarios comparatifs de rénovation et de visualiser de façon explicite et rapide les travaux à réaliser, les investissements nécessaires et les résultats attendus (gains énergétiques et CO₂ évité).



L'Agglo porte et finance cette expérimentation à 60 % dans le cadre du Plan Climat, avec le soutien financier du Fonds Chêne.

2025 a permis d'établir un premier bilan : si l'outil se révèle pertinent et opérationnel, voire peut devenir une véritable aide au pilotage stratégique des investissements énergétiques, le bilan doit être nuancé selon les communes, son appropriation dépendant étroitement des ressources humaines et compétences internes disponibles.

UNE AGGLO RESPONSABLE



**RÉDUIRE NOTRE
EMPREINTE
ENVIRONNEMENTALE
ET MAÎTRISER LA FACTURE
ÉNERGÉTIQUE**



Adoption du Plan de réduction des déchets

Document stratégique de planification, le Plan de réduction des déchets 2025-2031 définit les engagements de l'Agglo pour la réduction de son impact sur l'environnement et l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants.

Intégré au Projet de Territoire et au Plan Climat, il s'inscrit également dans les politiques publiques au niveau européen, national et régional. Le 22 mai, le conseil communautaire a adopté le Plan à l'issue d'une consultation publique et de l'avis favorable de la Communauté de travail Économie circulaire et déchets (CCES). Le programme adopté s'articule autour de 7 axes et 19 fiches actions élaborés à la suite du diagnostic réalisé en 2024, qui avait permis d'identifier les enjeux majeurs et axes d'intervention prioritaires (lutte contre le gaspillage, développement du réemploi et de la réparation, consommation responsable...). Depuis l'adoption du Plan, l'Agglo a engagé les différentes étapes et procédures nécessaires à sa mise en œuvre, en vue de son déploiement à l'horizon 2026.



Réorganisation des collectes d'ordures ménagères **pour trois communes**

Face à la diminution constante du volume des ordures ménagères collectées depuis plusieurs années (meilleur tri des emballages et du verre, expérimentation biodéchets depuis fin 2022, pratique du compostage de proximité), l'Agglo a mis en place en 2025 le passage à une seule collecte par semaine pour l'habitat individuel au Mesnil-le-Roi, au Port-Marly et à Louveciennes. Menée en concertation avec les trois communes, cette adaptation vise à optimiser le service pour s'adapter aux besoins tout en réduisant les nuisances associées aux passages des camions, comme cela avait déjà été fait à Aigremont et Houilles en 2023 et 2024.



L'aluminium des ustensiles de cuisine est recyclé par une filière spécialisée pour fabriquer de nouveaux produits.

Sport, bricolage, cuisine : toujours plus de tri à la déchetterie

Conformément aux objectifs de son Plan Climat et de son Plan de réduction des déchets, l'Agglo développe de nouvelles filières de collecte et de valorisation pour prolonger la durée de vie des objets du quotidien et réduire leur impact environnemental.

Depuis l'automne, des caissons de collecte dédiés aux articles de sport, au matériel de bricolage/jardinage et aux ustensiles de cuisson sont disponibles à la déchetterie intercommunale. En partenariat avec l'éco-organisme Ecologic, les objets fonctionnels ou réparables sont réemployés, tandis que les autres sont dépollués et recyclés.

Tri des déchets alimentaires en habitat collectif : une expérimentation concluante !



Dans le cadre de la loi AGECE, l'Agglo mène depuis octobre 2022 une expérimentation pour le tri des déchets alimentaires en habitat collectif. Les habitants de Croissy-sur-Seine, Houilles, Le Pecq, Le Port-Marly et Saint-Germain-en-Laye peuvent ainsi trier et déposer leurs restes alimentaires dans l'une des 42 bornes d'apport volontaire à disposition. Les déchets sont ensuite collectés puis valorisés en micro-méthanisation ou en compostage électromécanique de proximité.

En 2025, l'expérimentation est entrée dans sa phase de bilan et de projection. Les résultats confirment la pertinence du dispositif : bonne qualité du tri, faible dégradation des équipements, nuisances limitées...

Forte de ces enseignements, l'Agglo a engagé des échanges avec les communes pour envisager un déploiement élargi et a attribué un nouveau marché public pour organiser la gestion des déchets alimentaires à l'échelle du territoire.



346

tonnes de déchets alimentaires collectés depuis novembre 2022

Compost en Seine : montée en puissance d'un réseau dynamique

Dans la continuité de la démarche engagée en 2024, l'Agglo a structuré cette année son réseau de compostage, co-construit avec les acteurs du territoire (habitants, associations, communes...).

En cohérence avec les objectifs du Plan Climat, il vise à soutenir la réduction des biodéchets en facilitant l'accès au compostage, en pérennisant les sites existants et en encourageant les initiatives locales. Il favorise également le lien social, le partage de connaissances et la montée en compétences des participants.

La journée du 29 mars a marqué le lancement du Réseau à Croissy-sur-Seine : après une matinée dédiée à l'inauguration officielle, près de 300 personnes ont été accueillies lors d'une après-midi ouverte à tous dans le cadre de l'événement national Tous au Compost. Plusieurs rendez-vous dédiés ont ensuite rythmé l'année (cafés compost, ateliers pratiques, rencontres...), contribuant à animer la communauté et à renforcer les échanges entre membres.

Le Réseau s'appuie également désormais sur des outils de communication dédiés (lettre d'information, communauté WhatsApp...).



83 membres actifs inscrits au Réseau

Semaines de l'Éco-Rénov' : un succès croissant et des animations renforcées

Depuis 2022, l'Agglo organise chaque automne les Semaines de l'Éco-Rénov' pour inciter les habitants à engager des travaux de rénovation énergétique, faciliter le parcours de ceux qui souhaitent se lancer et rendre lisibles les aides mobilisables.

Forte d'une fréquentation en hausse constante, en 2025 elle a diversifié les animations proposées, désormais accessibles tout au long de l'année.

Temps fort du programme, la 2^e édition du Forum de la rénovation énergétique et de l'habitat durable, qui s'est tenue le 11 octobre à Houilles, s'affirme désormais comme un rendez-vous incontournable dans ce domaine.


673

participants pour
25 animations





1 036

logements rénovés
en 2025

Accompagner la rénovation énergétique du parc résidentiel

En partenariat avec le guichet unique France Rénov' (Énergies Solidaires), l'Agglo soutient financièrement depuis 2016 les propriétaires et copropriétaires du territoire, notamment les plus modestes, dans leurs projets de travaux de rénovation énergétique.

Cet engagement qui s'inscrit dans le Plan Climat, vise à accélérer une rénovation performante et ambitieuse des logements privés, à massifier les rénovations globales en copropriété pour améliorer durablement la performance énergétique des immeubles et à préserver la qualité et la valeur du patrimoine bâti sur le territoire.

Copropriétés : poursuite du financement du Diagnostic Technique Global

Afin d'impulser une dynamique de rénovation énergétique au sein des copropriétés du territoire, l'Agglo expérimente depuis 2024 la participation au financement du Diagnostic Technique Global (DTG). Cette subvention permet aux copropriétaires d'obtenir un audit énergétique et un plan pluriannuel de travaux de qualité et d'aider à l'engagement des projets de rénovation globale. Pour en bénéficier, ceux-ci s'engagent à être accompagnés tout au long de la démarche par Énergies Solidaires (guichet unique France Rénov'). En 2025, 6 copropriétés ont été accompagnées, soit 182 logements.

Eau et assainissement : une gestion intercommunale étendue

Depuis le 1^{er} janvier 2025, l'Agglo assure la gestion opérationnelle des réseaux de trois syndicats historiques supplémentaires de transport de l'eau et de six nouvelles communes (Chambourcy, Le Mesnil-le-Roi, Le Port-Marly, Marly-le-Roi et Saint-Germain-en-Laye), portant à 14 le nombre de communes qui ont fait le choix d'une gestion intercommunale. L'objectif est de renforcer l'efficacité du service public, tout en poursuivant la modernisation des infrastructures et en répondant aux enjeux environnementaux liés à la gestion de l'eau.



3 000 appels de riverains ont été traités sur l'année, soit un niveau d'activité doublé par rapport aux années précédentes, témoignant d'une réactivité accrue au service des usagers. Parallèlement, des marchés mutualisés ont été déployés pour optimiser les coûts et améliorer l'efficacité des interventions.



Remplacement d'un dégrilleur, ouvrage qui permet de retenir les déchets solides transitant dans les eaux usées.



10 M€

de travaux engagés pour la
réhabilitation des réseaux d'eau
potable et d'assainissement

Un schéma directeur pour moderniser et sécuriser l'assainissement



Essais à la fumée pour repérer de mauvais branchements du réseau d'eaux pluviales vers celui des eaux usées.

2,5 M€

investis pour le SDAI, financés à 80 %
par l'Agence de l'Eau Seine Normandie

* Un déversoir d'orage est un dispositif qui évacue l'excès d'eau des réseaux d'assainissement lors de fortes pluies. Il prévient les débordements mais peut rejeter des eaux non traitées dans le milieu naturel.

Le Schéma Directeur d'Assainissement Intercommunal (SDAI), engagé par l'Agglo fin 2023, vise à améliorer durablement la gestion des eaux usées et pluviales sur l'ensemble du territoire. Ce programme en cinq phases poursuit plusieurs objectifs : mieux connaître et piloter un patrimoine de près de 1 000 km de réseaux et 500 ouvrages, optimiser la qualité de service aux habitants et les coûts associés et garantir la conformité réglementaire tout en protégeant les milieux naturels.

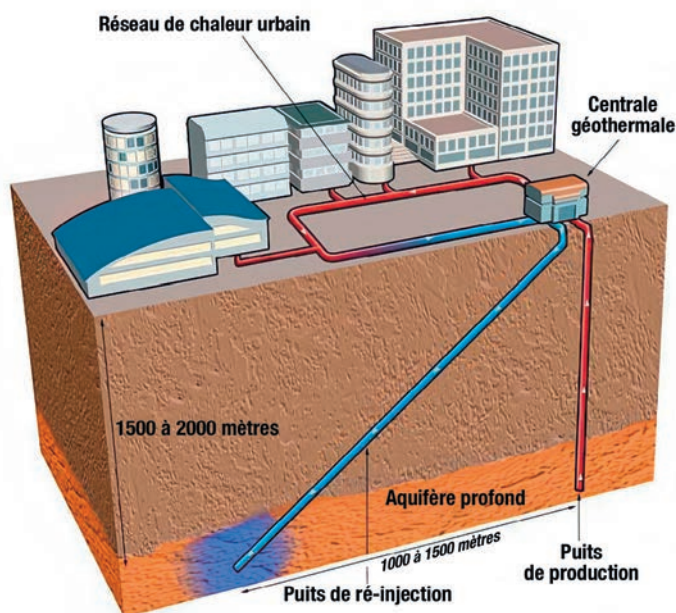
En 2025, des mesures terrain ont permis de quantifier les volumes de pollution rejetés dans le milieu naturel lors des épisodes pluvieux, via les 120 déversoirs d'orage* du territoire. Grâce à ces investigations, complétées par des contrôles visant à identifier les mauvais branchements (notre photo), un plan d'investissement d'urgence a été défini et engagé sans attendre la finalisation du SDAI prévue pour 2027.

Poursuite du déploiement des Réseaux de Chaleur Urbains

Conformément à son Plan Climat, l'Agglo souhaite accroître la production d'énergies renouvelables locales, valoriser les ressources énergétiques du territoire et proposer une offre de chaleur plus verte et compétitive que les énergies fossiles. Elle porte ainsi une stratégie ambitieuse de développement de Réseaux de Chaleur Urbains (RCU)*, en lien avec les communes du territoire : Le Pecq, Le Port-Marly, Louveciennes, Maisons-Laffitte, Marly-le-Roi et Sartrouville. Ces six communes représentent 300 sites identifiés et un potentiel de plus de 200 GWh, soit l'équivalent de 25 000 logements.

2025 a marqué une avancée décisive avec la finalisation des études de faisabilité et la confirmation du potentiel de déploiement de RCU à l'échelle locale ou intercommunale.

À Sartrouville, le projet est entré en phase de consultation avec le lancement de l'avis d'appel public à concurrence pour la concession du futur réseau de chaleur. Fondé sur la géothermie profonde, celui-ci couvrira à terme environ 17 km et alimentera environ 10 000 équivalents-logements, permettant d'atteindre un taux de 75 % d'Énergies Renouvelables et de Récupération (EnR&R).



14 000

tonnes de CO₂ évitées par an grâce au futur réseau de chaleur à Sartrouville

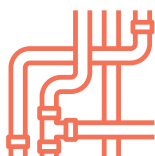
* Les Réseaux de Chaleur Urbains sont des systèmes de distribution de chaleur issue d'Énergies Renouvelables et de Récupération (EnR&R), permettant d'alimenter des logements en chauffage et eau chaude sanitaire.

Un service de l'eau plus performant et maîtrisé

Le Rapport intercommunal sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) est un document réglementaire à produire annuellement par les collectivités. Ce document, qui compile les données techniques et financières de l'ensemble des villes et syndicats, permet d'améliorer la connaissance et le suivi du patrimoine et de suivre l'évolution du prix de l'eau.

Quelques chiffres notables pour 2025 :

l'Agglo a réalisé 2 160 contrôles de conformité des branchements d'assainissement (contre 888 en 2024), permettant d'identifier les non-conformités et d'accompagner les usagers concernés afin de réduire les risques de pollution en Seine. Entre 2024 et 2025, le prix du m³ d'eau était en diminution sur 12 des 19 communes du territoire.



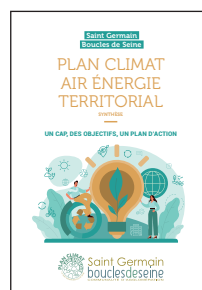
4,62 € le m³ d'eau

contre 5,44 € en Île-de-France en moyenne



Plan Climat

Nos réalisations en 2025



AXE 1 : FAVORISER LA MOBILISATION GÉNÉRALE

Axe 1.1 : Devenir une administration écoresponsable exemplaire

- Conférence participative lors de la Journée des Agents, sur le thème de l'environnement, de l'énergie et des ressources de la planète
- Sensibilisation à la réduction des déchets lors de la Fête du Sol Vivant et de la Semaine européenne de la réduction des déchets (SERD)

Axe 1.2 : Faciliter l'implication de tous

- Animations autour de la prévention des déchets dans les écoles du territoire
- Organisation d'événements de sensibilisation : Semaines de l'Éco-Renov' et 2^e forum de la rénovation énergétique et de l'habitat durable
>> Lire en p.38
- 5 communautés de travail associant partenaires institutionnels et associatifs : 2 « forêts et nature en ville », 1 « énergies » et 1 « économie circulaire » et une intercommunautés pour un bilan 2 ans après l'adoption du Plan Climat
>> Lire en p.32



AXE 2 : PRÉSERVER ET VALORISER NOS RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES

Axe 2.1 : Miser sur une agriculture de proximité et en adapter les pratiques

Axe 2.2 : Protéger la forêt, accompagner son adaptation et en faire un facteur de résilience

- Lancement de la procédure de classement en forêt de protection pour le massif de Marly
>> Lire en p.32
- Réalisation d'actions de préservation de la biodiversité forestière dans les milieux humides et milieux ouverts : travaux d'entretien des prairies et élaboration du plan de gestion des mares du massif de Saint Germain, travaux d'entretien avec suivi écologique et de la biodiversité sur les mares et rénovation de la châtaigneraie historique sur le massif de Marly
>> Lire en p.32

Axe 2.3 : Préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques et prévenir les risques par un gestion proactive

- Poursuite de l'élaboration du schéma directeur d'assainissement
>> Lire en p.40
- Expérimentation de paniers récupérateurs de billes plastique sur 2 terrains de football synthétique
>> Lire en p.23

AXE 3 : DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE LOCALE ET DURABLE

Axe 3.1 : Accroître la production d'énergies renouvelables locales

- Poursuite du déploiement des réseaux de chaleur urbains alimentés par la géothermie
>> Lire en p.41

Axe 3.3 : Réduire et valoriser nos déchets

- Adoption du plan de réduction des déchets
- Mise en place de nouvelles filières de collecte et de valorisation à la déchetterie intercommunale
>> Lire en p.36

AXE 1

FAVORISER
LA MOBILISATION
GÉNÉRALE

AXE 2

PRÉSERVER
ET VALORISER
NOS RESSOURCES
ENVIRONNEMENTALES

AXE 3

DÉVELOPPER
UNE ÉCONOMIE
LOCALE ET
DURABLE

AXE 4

FACILITER LES
DÉPLACEMENTS
AVEC DES
PRATIQUES
SOBRES ET
DÉCARBONÉES

AXE 5

FAVORISER
LA RÉSILIENCE
DES BÂTIMENTS,
DES ESPACES
PUBLICS ET DES
AMÉNAGEMENTS

AXE 4 : FACILITER LES DÉPLACEMENTS AVEC DES PRATIQUES SOBRES ET DÉCARBONÉES

Axe 4.1 : Renforcer l'usage des transports en commun

- Travaux de réaménagement du pôle gare de Marly-le-Roi (photo ci-dessous)
» Lire en p.15
- Études pour le réaménagement des pôles gare de Maisons-Laffitte, Sartrouville et Houilles
» Lire en p.15

Axe 4.2 : Renforcer les liaisons entre les communes en proposant une offre alternative aux transports carbonés

- Poursuite du déploiement expérimental de l'autopartage
» Lire en p.15

Axe 4.3 : Développer l'usage des modes actifs

- Poursuite du déploiement du Plan Vélo à Houilles/Carrières-sur-Seine et sur les berges de Bezons
» Lire en p.16-17

AXE 5 : FAVORISER LA RÉSILIENCE DES BÂTIMENTS, DES ESPACES PUBLICS ET DES AMÉNAGEMENTS

Axe 5.1 : Promouvoir un aménagement durable et favoriser l'éco-conception des espaces publics pour faire face aux risques naturels, climatiques et sanitaires

- Concrétisation des premières expérimentations « Nature en ville »
» Lire en p.33

Axe 5.2 : Agir pour éco-rénover l'habitat et assurer la pérennité des constructions nouvelles

- Poursuite du financement du Diagnostic Technique Global pour les copropriétés et de l'abondement des dispositifs d'État pour les ménages modestes
» Lire en p.39

Axe 5.3 : Favoriser l'éco-rénovation des bâtiments publics et d'activités

- Poursuite de l'expérimentation pour la rénovation énergétique des bâtiments publics
» Lire en p.33



Travaux de réaménagement du pôle gare de Marly-le-Roi, le 15 avril.

Saint Germain bouclesdeseine

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



**Communauté d'agglomération
Saint Germain Boucles de Seine**
Parc des Érables - Bâtiment 4
66 route de Sartrouville
78230 Le Pecq

